



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DE LA HAUTE-VIENNE

Direction départementale des territoires  
Service ingénierie des territoires  
Unité éducation routière

Immeuble Le Pastel  
22 rue des pénitents blancs – CS 43217  
87032 LIMOGES cedex 1  
Tél : 05 55 12 90 00

### DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNER LA CONDUITE DES VÉHICULES A MOTEUR ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Conformément aux dispositions des articles R.212-1 à R.212-5 du code de la route, relatives à l'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur et de la sécurité routière

**Cette demande doit être adressée à la Direction départementale des territoires, à l'adresse visée en entête de cet imprimé.**

#### Je soussigné(e) :

NOM DE NAISSANCE : .....

PRÉNOM : .....

NOM D'USAGE : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

LIEU et DÉPARTEMENT : .....

ADRESSE PERSONNELLE : .....

.....

TÉLÉPHONE : ..... COURRIEL : .....

#### Souhaite obtenir :

L'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules à moteur

Première demande

Renouvellement – N° d'agrément : .....

Transfert de département (changement de résidence)

TOURNEZ SVP ↵

**Je certifie** l'exactitude des renseignements communiqués dans mon dossier.

**Je prends connaissance** de l'obligation :

↳ de me soumettre de ma propre initiative à un nouvel examen médical avant la date de fin de validité médicale mentionnée sur mon autorisation d'enseigner, sous peine de voir procéder au retrait de celle-ci par la direction départementale des territoires (unité éducation routière).

↳ de solliciter de ma propre initiative le renouvellement de mon autorisation d'enseigner, deux mois avant la date d'expiration de sa validité.

**Je suis informé(e) :**

↳ que le préfet complète le dossier d'autorisation d'enseigner par un extrait de casier judiciaire n°2, afin de vérifier les conditions relatives à l'honorabilité et à la moralité du demandeur (articles L.29-1 et R.243-2 du code de la route).

↳ qu'une fois mon autorisation d'enseigner délivrée, celle-ci peut être suspendue ou retirée si je ne remplis plus les conditions préalables à sa délivrance.

Fait à ....., le .....

(Signature)

| ➤ <u>Pièces constitutives du dossier :</u>   | Réservé à<br>l'Administration |
|--|-------------------------------|
| ○ la demande jointe complétée et signée :  | ○                             |
| ○ un justificatif d'identité en cours de validité ;  | ○                             |
| ○ Deux photos d'identité récentes pour une 1ère demande ou transfert de département, ou une photo pour un renouvellement ;   | ○                             |
| ○ un justificatif de domicile ;  | ○                             |
| ○ pour les ressortissants étrangers, la justification qu'ils sont en règle à l'égard de la législation et de la réglementation concernant les pays étrangers en France (photocopie r/v du titre de séjour) ;   | ○                             |
| ○ la photocopie recto-verso du permis de conduire (après mise à jour des dates de fin de validité des catégories BE, C1, C1E, C, CE, D14, D1E, D, DE le cas échéant) ;   | ○                             |
| ○ l'original ou le double du contrôle médical en cours de validité attestant les conditions d'aptitude physique et mentionnées à l'article R.212-2-V du code de la route, établi par l'un des médecins agréés de la Préfecture ;   | ○                             |
| ○ <b>en cas de 1ère demande</b> , la photocopie de l'un des diplômes permettant l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière mentionnés à l'article R.212-3 du code de la route, dont il est titulaire ( <i>s'il n'a pas encore reçu son diplôme, le justificatif de ses notes de réussite à cet examen</i> ) ; | ○                             |
| ○ <b>en cas de renouvellement</b> , la photocopie recto-verso de l'autorisation actuelle d'enseigner (l'originale devra être restituée lors de la remise de la nouvelle carte).  | ○                             |
| ○ une enveloppe affranchie au tarif en vigueur, libellée au nom, prénom et adresse du demandeur pour l'envoi à domicile de l'autorisation.   | ○                             |